LA NEWSLETTER DU SAMOS LEGAL CENTRE



Bienvenue à la 25ème édition de la newsletter du Centre juridique de Samos!

A Samos, les demandeurs d'asile continuent d'affluer et sont détenus dans le Centre fermé à accès contrôlé (CCAC). L'équipe d'ASF France a déposé une nouvelle plainte auprès de l'Ombudsman grec et a plaidé en faveur de délais d'enregistrement plus rapides. De leur côté, Médecins Sans Frontières (MSF) a publié un rapport sur les pratiques de pushbacks à Samos. Des témoignages ont été recueillis auprès des demandeurs du Centre sur leurs expériences à Samos. Plus d'informations ci-dessous.

Maintien de la détention de facto des nouveaux arrivants

En octobre, 1192 demandeurs d'asile nouvellement arrivés ont été placés en détention *de facto* dans le CCAC de Samos. Ce mois-ci, les conditions dans le camp sont restées tout aussi désastreuses : des rapports faisant état d'une grave surpopulation, un manque d'accès à des vêtements propres ou à une literie adéquate, une nourriture et une eau limitées ainsi qu'un accès restreint à l'aide médicale et juridique. Le temps d'attente moyen pour les enregistrements est passé à 35-40 jours. Pendant cette période, les nouveaux arrivants ne peuvent pas quitter le camp. La *hotline* du Centre Juridique de Samos était gérée par deux juristes travaillant à plein régime pour assurer le suivi de chaque demande, soit une moyenne de 40 nouveaux appels par jour.

Parmi les messages reçus figurent:



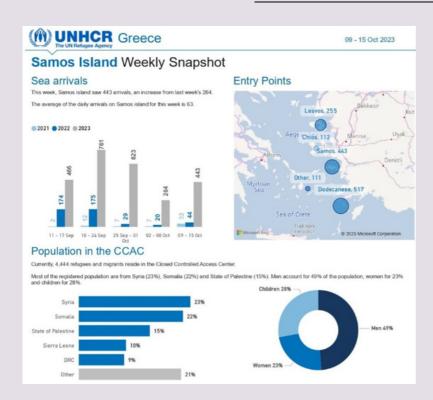
OCTOBRE 2023

ASF France a déposé une autre plainte auprès de l'Ombudsman grec ce mois-ci pour **30 demandeurs** d'asile vulnérables. Ces derniers étaient détenus entre 25 et 45 jours dans le CCAC sans conditions matérielles d'accueil adéquates. Une réponse de l'Ombudsman est attendue pour les deux plaintes.

Publication du rapport de MSF 'In plain sight: the human cost of migration policies and violent practices at Greek sea borders'

Le 2 novembre, MSF, seul acteur médical indépendant encore présent à Samos, a publié un rapport frappant, qui s'appuie sur deux années d'opérations sur les îles de Lesbos et de Samos. Le rapport compile les témoignages de ses patients et de ses équipes sur le terrain. Il met en évidence des schémas de violence commis à l'encontre des personnes débarquant sur les côtes grecques. Il démontre des pratiques récurrentes de refoulement violent depuis la terre et la mer, impliquant souvent des agressions physiques, le menottage, la détention informelle et des fouilles à nu. Le rapport dénonce aussi le remorquage du bateau et la détérioration délibérée des composants mécaniques de celui-ci par des individus masqués et/ou des fonctionnaires en uniforme. MSF demande de mettre fin à ces pratiques violentes. L'ONG préconise des politiques et des pratiques qui placent la santé, le bien-être et la protection des nouveaux arrivants au centre des préoccupations. Lire le rapport en anglais <u>ici</u>.

Mise à jour de la population



Selon le ministère des migrations, au 1er novembre 2023, 3901 demandeurs d'asile résidaient dans le CCAC de Samos. Il y a eu 1192 nouveaux arrivants en octobre et 1486 demandeurs ont été transférés de Samos vers des centres d'accueil sur le continent.

Le dernier aperçu du HCR, couvrant la période du 9 au 15 octobre, indique que 23 % de la population est originaire de Syrie, 22 % de Somalie et 15 % de l'État de Palestine. Les hommes représentent 49% de la population, les femmes 23% et les enfants 28%.



Les chiffres du mois

Ce mois-ci, 1486 demandeurs d'asile ont été transférés de Samos vers des structures d'accueil sur le continent, après avoir achevé leurs procédures d'enregistrement initiales. Pour les acteurs juridiques des îles grecques, le suivi de ces cas peut être difficile. Les demandeurs sont souvent relocalisés avec de très courts préavis, juste avant ou après leur entretien d'asile, à des endroits dépourvus d'aide ou de soutien juridiques. L'équipe d'ASF France investit un temps considérable pour s'assurer que les demandeurs soient informés de l'évolution de leur dossier juridique, de leurs droits et qu'ils soient soutenus tout au long de la procédure. L'équipe du Centre juridique de Samos a mené 96 consultations de gestion de cas en octobre. 237 consultations ont été menées au total, y compris un



soutien pour 3 cas de recours, 56 préparations d'entretiens, 3 accompagnements aux entretiens et 10 demandes aux autorités au nom des demandeurs les plus vulnérables. 67 nouveaux utilisateurs du service ont été accueillis au Centre juridique de Samos en octobre.

Bonne nouvelle : le cas de S*!







Ce mois-ci, l'équipe a célébré S*, originaire du Cameroun, recevant une protection internationale à Samos.

"Lorsque je vous ai contacté, c'était pour demander de l'aide sur la façon de mieux me préparer à raconter mon histoire. Au début, les rendez-vous de préparation me mettaient mal à l'aise. Les traumatismes vécus au Cameroun m'ont plongé dans un état de faiblesse. Mais vous m'avez apporté l'assistance et le soutien dont j'avais besoin pour faire face au service d'asile. Une fois dans la salle d'entretien, quand j'ai commencé à raconter mon histoire et à répondre aux questions, tout s'est déroulé de manière plus fluide, surtout grâce à la présence de mon avocat.

Elle n'avait pas le droit de parler, mais le simple fait qu'elle soit là m'a donné beaucoup de courage. Vivre dans le camp de Samos n'était pas facile. Mon quotidien était le même - ne pas sortir, s'enfermer toute la journée. Vous vous levez le matin, vous vous asseyez là. Vous ne pouvez pas sortir. J'ai eu un vrai problème parce que je n'arrivais pas à m'endormir. Je faisais des cauchemars et j'étais insomniaque. Parfois, je ne dormais que deux heures par nuit. Cela devait être parce que je ne pouvais pas sortir, même juste pour me vider la tête. Quand j'ai reçu mon résultat positif, c'était une joie immense pour moi. Je suis enfin libre de me déplacer comme je le souhaite dans la rue et en Grèce, qui est maintenant ma maison. Je suis libre ici".